

Modalités complètes Offre INTEX – Nagez dans le bonheur :

La société UNITEX Service France, société à responsabilité limitée, ZA De Milleure Bois du Ban N°4 71480 LE MIROIR, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro B 480 011 402 (ci-après désignée la "Société Organisatrice") organise un jeu avec obligation d'achat du 01/05/2024 au 30/06/2024 inclus intitulé « Nagez dans le bonheur ».

Ce jeu est ouvert aux personnes physiques majeures à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et DROM, ayant acheté un SPA ou une PISCINE INTEX éligible à l'offre d'une valeur de 499€TTC minimum pendant la durée de l'opération entre le 01/05/2024 et le 30/06/2024 (Ci-après « Le ou les Produits éligibles »).

Les membres du personnel de la Société Organisatrice, des points de vente et de leurs familles respectives, ainsi que de toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du Jeu ne peuvent pas participer.

Ce jeu est porté à la connaissance du public sur les supports suivants :

- La page dédiée à l'Opération : www.mesoffres-intex.fr.
- Supports sur lieu de vente : PLV magasins
- Sites Internet des enseignes participantes

Ce jeu est valable dans la limite des quantités disponibles, soit 3 000 lits d'appoint INTEX premium d'une valeur unitaire estimée de 39.92€TTC.

Pour participer, conservez la preuve d'achat et le code-barres du Produit Éligible au Jeu et rendez vous sur www.mesoffres-intex.fr **avant le 14/07/2024**.

Le seul fait de participer au Jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, des présentes Modalités.

La preuve d'achat correspondante à votre achat sera nécessaire et obligatoire pour la validation de votre participation.

Pour participer, il suffit de :

- Saisir la date d'achat et le code-barres du produit acheté
- Découper le code-barres présent sur la boîte photo du produit,
- Se rendre sur www.mesoffres-intex.fr, se connecter à son compte ou en créer un.
- Télécharger la photo du code-barres découpé.
- Télécharger votre preuve d'achat lisible dans son intégralité en veillant à ce que les éléments suivants soient bien lisibles :
 - o Le nom de votre point de vente
 - o La date de votre achat comprise entre le 01/05/2024 et le 30/06/2024
 - o La référence ou libellé du produit acheté ainsi que son montant TTC
 - o Le montant total TTC de votre preuve d'achat (ticket de caisse ou facture).

Formats acceptés : jpeg, png, gif, pdf / Poids maximum 5Mo

- Validez votre participation. Votre preuve d'achat sera alors contrôlée afin qu'elle respecte les modalités de l'opération dans un délai de 5 jours ouvrés et votre lit d'appoint sera réservé

pendant le temps nécessaire à ces vérifications. Un email vous confirmera la conformité de votre participation.

Il est recommandé de conserver la Preuve d'Achat originale durant toute la durée du Jeu.

Tous les participants sont automatiquement inscrits pour le tirage au sort final afin de tenter de gagner un séjour d'une semaine dans une villa d'une valeur unitaire indicative de 10 000€ TTC.

Offre limitée à 1 lit d'appoint INTEX premium et à une participation au tirage au sort par foyer (même nom, même adresse et/ou même email).

La participation au tirage au sort reste ouverte jusqu'à la fin de l'opération, même si l'ensemble des lits d'appoint INTEX premium a été attribué.

Les Participants dont la participation aura été jugée conforme recevront leur lit d'appoint sous un délai de 10 à 12 semaines, à compter de la validation de celle-ci par la Société Organisatrice à l'adresse indiquée lors de leur inscription.

Toute preuve d'achat n'est utilisable qu'une seule fois. Toute preuve d'achat incomplète, illisible, raturée, hors période ne sera pas prise en compte. Toute fraude sera passible de poursuites.

La Société Organisatrice se réserve le droit de réclamer tout justificatif nécessaire à établir la conformité de la participation et tout Participant qui refuserait de présenter les justificatifs demandés dans un délai de 5 jours à compter de la demande serait considéré renoncer à celle-ci sans pouvoir formuler un grief à cet égard contre la Société Organisatrice.

Si les coordonnées d'un participant sont inexploitable ou si le participant ne peut être identifié ni par son nom, ni par son adresse électronique et ne peut être contacté, il n'appartient pas à la Société Organisatrice de faire des recherches complémentaires afin de le retrouver, et il ne pourra donc pas recevoir sa dotation, sans que la responsabilité de la Société Organisatrice ne puisse être recherchée.

Vous avez jusqu'au 14/10/2024 pour nous faire part d'une éventuelle réclamation dans la rubrique Contactez-nous sur le site www.mesoffres-intex.fr.

Lit d'appoint non substituable (sauf cas de force majeure), non échangeable, non remboursable et ne pouvant donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte.

Les photographies ou représentations graphiques représentant les dotations sur les supports relayant le Jeu sont communiquées à titre d'illustration uniquement et ne peuvent en aucun cas être considérées comme étant contractuelles.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de tout défaut ou dysfonctionnement des dotations et décline toute responsabilité pour tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir pendant l'utilisation et/ou la jouissance des dotations.

Si les circonstances l'exigent, la Société Organisatrice se réserve le droit de remplacer les lots par une autre dotation de valeur équivalente.

Toutes les marques, logos et autres signes distinctifs composant le Jeu sont la propriété exclusive de leurs titulaires et sont protégés à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle. La reproduction et la représentation de tout ou partie de ces éléments sont strictement interdites et constituent une contrefaçon passible de sanctions pénales.

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté (notamment Fraudes, défaillances techniques) ou si les

circonstances l'exigent, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter, le suspendre ou à en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait. Elle se réserve, dans tous les cas, la possibilité de prolonger la période de participation.

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles vous pouvez consulter l'onglet Vie Privée du site www.mesoffres-intex.fr.

Pour toute question concernant le Jeu, contactez le service consommateur dédiée au Jeu en complétant le formulaire de contact sur le site www.mesoffres-intex.fr.

Les présentes modalités sont entièrement et exclusivement soumises au droit français. Tout litige né à l'occasion de la présente Opération et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents.

Enfin, dans l'hypothèse où l'une des clauses des Modalités serait déclarée nulle et non avenue, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité du règlement lui-même.